

Muret de protection
Cf. plan détail 5.1

Digue projetée
Cf. plan n°4.1

Digue Réhaussée
à 403.00 NGF
sur 110 m environ

LEGENDE :

Travaux de libération des emprises de terrassement en berges droite et gauche :

- Débranchage,
- Abattage et dessouchage des arbres.

Élimination des végétaux exotiques envahissants :

- Solénum dominé par le robinier faux-acacia,
- Massif de buddleia de David,
- => Traitement par abattage et dessouchage.
- Foyer de renouées asiatiques,
- Solénum disséminé en sous-bois et en bordure de chemin,
- => Traitement par purge des foyers, criblage et concassage des matériaux contaminés.

Travaux de confortement de la berge droite :

- Démontage des enrochements existants et récupération des blocs,
- Reprofilage de la berge en déblai/remblai,
- Nouveau sommet de berge,
- Nouveau pied de berge,
- Création d'un empiétement de pied de berge rangé et construit y compris sabot parafoaile, côté en crête au niveau de la crue biennale (Q2),
- Création de 3 niveaux de lits de plants et plançons de saules renforcés par un treillis de géotextile biodégradable de coco,
- Plantation de massifs disséminés de jeunes plants arbustifs d'espèces indigènes adaptées,
- Couverture des surfaces tassées en berge par un treillis de géotextile biodégradable de coco et ensèmençage au moyen d'un mélange grainier adapté,
- Création de fenêtrages passagers par traitement minimal de la berge en lieu et place du génie végétal par mise en place d'une couche de matériaux grossiers percés de terre végétale en surface et ensèmençés au moyen d'un mélange grainier adapté,
- Intégration des exutoires existants des eaux pluviales au sein des aménagements de berge,
- Muret Béton: hauteur 0.30m

Travaux de diversification des écoulements :

- Création d'une série d'épis plongeurs en blocs, côtés en base sur le niveau des hautes eaux d'été,
- Mise en place des matériaux de déblai issus du fond du lit entre les épis sous la forme d'une grève submersible et mobile.

Travaux de reprofilage de la berge gauche :

- Terrassement de la berge en déblai selon une pente comprise entre 4H/1V et 4H/1.5V,
- Nouveau sommet de berge,
- Nouveau pied de berge,
- Plantation de massifs de boutures de salicacées,
- Plantation de massifs de jeunes plants d'espèces indigènes adaptées,
- Ensèmençage de l'ensemble des surfaces tassées.

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'ARVE ET SES AFFLUENTS (SM3A)
300 Chemin des Frères Moulin
74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY

Travaux de confortement et de mise en conformité du système d'endiguement ARVE-RD-GAILL-3.09 dit "digue de la Chatelaine"

Avant - Projet (AVP)

1.1 - Plan d'Aménagement
PLANCHE 1


INDICE	DATE	MODIFICATIONS
0	01/2019	LIDAR
A1	17/10/2019	Edition initiale - AVP

Echelles 1/500 Projection Lambert 93, Système d'altitude NGF **FORMAT : 1175 x 899**


MOÉ Mandataire :
SAFEGE
Saville Technolac BP 318
73375 LE BOURGET DU LAC
92, quai Pierre Scize
49005 LYON
Tel : 04.78.14.06.06
Fax : 04.78.14.06.07
E-Mail : 1301@SAFEGE.fr

SUEZ **BIOTEC**

Dossier 19CRA007- Chargé de projet : F. PEZET



- LEGENDE :**
- Travaux de libération des emprises de terrassement en rives droite et gauche :**
 - Débroussaillage.
 - Abattage et dessouchage des arbres.
 - Élimination des végétaux exotiques envahissants :**
 - Boisement dominé par le robinier faux acacia.
 - Massif de buddleia de David.
 - => Traitement par abattage et dessouchage.
 - Foyer de renouveau arborescences :**
 - Foyer de renouveau arborescences.
 - Solidage disséminé en sous-bois et en bordure de chemin.
 - => Traitement par purge des foyers, criblage et concassage des matériaux contaminés.
 - Travaux de terrassement :**
 - Démontage des enrochements existants et récupération des blocs.
 - Terrassement en déblai et création de terrasses immergées à partir du niveau maximum des plus hautes eaux d'été (H_{EMax}).
 - Terrassement en déblai et création de terrasses immergées à partir du niveau minimum des plus hautes eaux d'été (H_{EMin}).
 - Terrassement en remblai et création de bancs alluviaux immergés à partir du niveau maximum des plus hautes eaux d'été (H_{EMax}).
 - Terrassement en remblai et création de bancs alluviaux immergés à partir du niveau minimum des plus hautes eaux d'été (H_{EMin}).
 - Création de radier ou hauts fond en remblai.
 - Délimitation et isolement de surfaces colonisées par une végétation alluviale mature à préserver.
 - Mares, bras secondaires ou dépressions existantes, à maintenir en l'état.
 - Travaux de diversification des écoulements :**
 - Mise en place de structures en bois (trancs, souches) ancrées en surfaces des terrasses alluviales.
 - Travaux de végétalisation :**
 - Plantation de pieux et boutures de salicacées en massifs.
 - Couverture des surfaces terrassées en berge par un treillis de géotextile biodégradable de coco et ensemencement au moyen d'un mélange grainier adapté.


SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'ARVE ET SES AFFLUENTS (SMASA)
 300 chemin des Prés Moultin
 74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY


Travaux de confortement et de mise en conformité du système d'endiguement ARVE-RD-GAILL-3.09 dit "digue de la Chatelaine"

Avant - Projet (AVP)

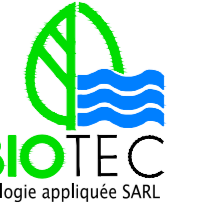
1.2 - Plan d'Aménagement
PLANCHE 2

INDICE	DATE	MODIFICATIONS
0	01/2019	LIDAR
A1	17/10/2019	Edition initiale - AVP

Echelles 1/500 Projection Lambert 93, Système d'altitude NGF FORMAT : 1175 x 899

MOE Mandataire :
 SAFEGE
 Savarie Technolac BP 318
 73375 LE BOURGET DU LAC


 92, quai Pierre Scize
 69005 LYON
 Tel : 04.78.14.06.06
 Fax : 04.78.14.06.07
 E-Mail : 13010@biotec.fr



Dossier 19CRA007- Chargé de projet : F. PEZET



Digue ou Muret projeté
Cf. plan 4.2

Digue Réhaussée
sur 230 m environ

400.80 NGF

400.80 NGF

401.10 NGF

Décharge

LEGENDE :

- Travaux de libération des emprises de terrassement en rives droite et gauche :**
- Débroussaillage,
 - Abattage et dessouchage des arbres.
- Élimination des végétaux exotiques envahissants :**
- Boisement dominé par le robinier faux acacia, Maïs de boudleira de David,
 - => Traitement par abattage et dessouchage.
- Travaux de terrassement :**
- Foyer de renouées asiatiques, Sotilage disséminé en sous-bois et en bordure de chemin,
 - => Traitement par purge des foyers, criblage et concassage des matériaux contaminés.
- Travaux de diversification des écoulements :**
- Mise en place de structures en bois (trancs, saouches) ancrées en surfaces des terrasses alluviales.
- Travaux de végétalisation :**
- Plantation de pieux et boutures de salicacées en massifs,
 - Couverture des surfaces terrassées en berge par un treillis de géotextile biodégradable de coco et ensemencement au moyen d'un mélange grainier adapté.

ARVE
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'ARVE
ET SES AFFLUENTS (SM3A)
300 Chemin des Prés Moulin
74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY

Travaux de confortement et de mise en conformité du système d'endiguement
ARVE-RD-GAILL-3.09
dit "digue de la Chatelaine"

Avant - Projet (AVP)

1.3 - Plan d'Aménagement
PLANCHE 3

INDICE	DATE	MODIFICATIONS
0	01/2019	LIDAR
A1	17/10/2019	Edition initiale - AVP

Echelles 1/500 Projection Lambert 93, Système d'altitude NGF FORIAAT : 1175 x 889

MOE Mandataire :

SAFEGE
Savoirs Technolac BP 318
73375 LE BOURGOET DU LAC
92, quai Pierre Scbo
49055 VICHY
Tel : 04.78.14.06.06
Fax : 04.78.14.06.07
E-Mail : sbot@safege.fr

SUEZ **BIOTEC**

Dossier 19CRA007- Chargé de projet : F. PEZET